

« Constantine, je ne t'ai pas désertée. »
Constantine et les moineaux de la
murette - janvier 2003



ريبع ةؤ

Najia Abeer

Présidente d'Honneur

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de Vendée (85), le 15 novembre 2005, n° 0852008586

Circulaire N° 5 Compte-rendu de l'AG du 29/09/2007

Liste des présents : *Serge Gilard, Ghislaine Gilard, Charles Pierucci, Maggy Pierucci, Jean-Claude Pons, Nourredine Benchouder, Pascal Jean-Michel, Max Vega Ritter, Hubert Cotty, Maryline Courtois, Jean-Claude Giordanella, Abdenour Faouzi, Nakache Jeannine, Soler Françoise, Charton Jacqueline, Dana Jean-Claude, Gohin Bernard, Micieli Marc.*

Rapport du président

1) Rappel historique de la création d'ADCHA

- Le président rappelle, notamment à l'attention des nouveaux membres, dans quelles conditions et avec quels objectifs ADCHA a été constituée.

2) Les activités de l'année écoulée :

- Dons aux associations : à l'occasion du voyage de mai 2007 l'association Dounia (enfants malades) a bénéficié de 150 €. Mandat est donné par l'AG pour des dons à d'autres associations. El Andaloussia sera un lien précieux pour détecter les besoins.
- Après collecte auprès des adhérents, les 3 tomes de Jacques Gatt ont été offerts à notre ami Djamel Allal pour les innombrables services rendus à ADCHA ainsi qu'aux voyageurs.
- Partenariat avec El Andaloussia : le président souhaite la bienvenue à Abdenour Faouzi (président d'El Andaloussia), rappelle les décisions prises lors de la précédente AG. Il présente la convention de partenariat entre ADCHA et El Andaloussia. et invite Abdenour Faouzi à prendre la parole sur la finalisation de ce projet. Ce dernier confirme le plein accord de son association constantinoise pour mettre en œuvre la convention qu'il signera à l'issue des débats. Un ajustement des statuts algériens sera nécessaire dès son retour à Constantine. Il informe l'AG que l'association Andaloucia France n'existe plus.
- Projet de cartes postales : Serge Gilard, chargé du dossier indique à l'assemblée qu'un accord de principe avec Média Plus a bien été trouvé. Par

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr

contre, des difficultés sont apparues en chemin du fait de l'éloignement et tant au niveau juridique que des douanes. Il n'aboutira donc pas. Il faut donc examiner d'autres possibilités en France, ADCHA finançant totalement le projet. Les éventuelles recettes justifieraient-elles un tel investissement ? Quel budget ADCHA peut-il consacrer à ce chapitre ? Ces questions sont à débattre puisque dans le projet initial, Média Plus assurait le financement total de l'opération.

Le CA travaillera donc sur cette question dans la période à venir.

- Le voyage 2007 : cette année, c'est une agence qui a traité avec la compagnie et avec l'hôtel. Le premier groupe a connu beaucoup de difficultés et les relations avec cet organisme ont été rompues. Le second groupe a donc eu recours à une agence constantinoise démarchée de justesse par Maryline Courtois.

Malgré ces imprévus le bilan reste positif. Il apparaît que dans le cas où on fait appel à un voyageur, il est impératif d'avoir des garanties écrites et de ne s'adresser qu'à une agence ayant son siège en France.

L'accent est mis sur l'extraordinaire accueil qui a été réservé aux deux groupes. Bon nombre d'intervenants posent la question de la réciprocité. La convention de partenariat avec El Andaloussia qui insiste notamment sur les échanges familiaux et culturels est un élément de réponse ainsi que les initiatives individuelles. Maryline Courtois qui a fait preuve d'une activité et d'une efficacité remarquables est chaudement félicitée par l'assemblée.

- Dons de livres : l'association est informée qu'une section des élèves du lycée de Constantine serait intéressée par des livres d'anglais et de français (première et terminale). D'autre part, Lokhmane Bencheikh réfléchit à la création d'un prix Najia Abeer. Ces points sont à voir plus précisément avec Rafik Bencheraiet qui a aussi pris des contacts en décembre 2006, à Constantine, avant d'en saisir le CA.
- Renouvellement d'un siège vacant au CA : Depuis le décès de notre regrettée Najia Abeer, le quinzième siège du CA est vacant. L'AG approuve, à l'unanimité, la nomination de Maryline Courtois.
- Modification statutaire : il conviendrait que le renouvellement du bureau coïncide avec celui du CA. Il est donc proposé de remédier à cette situation en modifiant les statuts.

Après un vote acquis à l'unanimité, il est décidé que le bureau sera renouvelé en 2008, en même temps que le CA et ce, pour un mandat de 3 ans.

VOTE de l'AG : unanimité

3) Les projets pour 2008

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr

- Voyage 2008 : pour l'instant il n'y a pas de candidat
- Travail sur le projet de cartes postales
- Mise en œuvre de la convention signée avec El Andaloussia

VOTE de l'assemblée générale : unanimité

Rapport financier du trésorier

BUDGET du 03/01/2007 au 29/09/2007

INTITULES RECETTES	<u>PRODUITS</u>	<u>CHARGES</u>
Solde de l'exercice au 27 Décembre 2006	555,68	
Cotisations d'adhésion	740,00	
Participation des adhérents à l'achat des livres et au don à l'association DOUNIA + divers	300,00	
SOUS - TOTAL	1595,68	
<u>INTITULES CHARGES</u>		
Photocopies		0,00
Aide association DOUNIA de Constantine		150,00
Achat de livres pour Djamel Allal (Constantine)		140,00
Sous-chemises		3,07
Frais postaux / frais de tenue de compte		10,75
Acheminement courrier ADCHA durant "absence"		22,00
Location salle manifestation – assemblée générale		170,00
Dépenses manifestations		50,00
SOUS-TOTAL		545,82
SOLDE de l'exercice au 29/09/2007	1049,86	

<http://www.adcha.free.fr/>

Mél : adcha_france@yahoo.fr

BUDGET PREVISIONNEL 2008		
INTITULES PRODUITS	PRODUITS	CHARGES
REPORT EXERCICE 2007 (au 15/10/2007)	1049,86	
Cotisations d'adhésion	1000,00	
Dons d'adhérents	200,00	
SOUS - TOTAL	2249,86	
INTITULES CHARGES		
Photocopies et fournitures de bureau (2)		30,00
Frais postaux (2)		35,00
Aides diverses associations de Constantine		350,00
Manifestations et AG (location salle)		200,00
dépenses manifestations		50,00
SOUS-TOTAL		665,00
SOLDE	1584,86	

- La cotisation 2008, à payer à compter du 1^{er} janvier, est maintenue à 10 €

VOTE de l'AG sur le rapport financier : adopté à l'unanimité

Le secrétaire,

JMP - Jean-Michel

 **YAPIA** جان ميشال

Le président

Jean-Claude